



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service cantonal de la jeunesse
Le Délégué à la jeunesse

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Kantonale Dienststelle für die Jugend
Der Jugenddelegierte

Attributions du montant : Classification des projets

Genre de projet	Exemples	Conditions	Remarques
Projets loisirs	Course de caisse à savon, défilé de mode	Accord de la commune et des autres institutions concernées. Soutien de la commune.	
Evènements sportifs non-subsventionnés par J+S	Tournoi de street hockey, disco glace, futsal etc.	Mesures de sécurité, Pas de double financement (Office du Sport) Soutien de la Commune.	
Améliorations des structures existantes	Aménagement de maisons et locaux de jeunes, etc.	Engagement des jeunes, Co-financement de la Commune.	Uniquement des aménagements en lien direct avec les jeunes et ne créant pas une valeur ajoutée pour le propriétaire.
Créations de nouvelles structures	Associations de jeunesse, etc.	Engagement des jeunes, Co-financement de la Commune.	Mise en place d'une structure juridique garantissant la durabilité (statuts, comité)
Projets techniques	Film, radio, webtv, équipement technique	Contrat de garantie en cas de désistement (remise du matériel à un centre d'animation).	
Projets festifs	Manifestation organisée les jeunes (Oberwalliser Jugendtag, rassemblement, Concerts - festival	« Label Fiesta » pour les concerts-festivals ou manifestations importantes (selon exigences communales) Mesures de sécurité et samaritains.	





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service cantonal de la jeunesse
Le Délégué à la jeunesse

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Kantonale Dienststelle für die Jugend
Der Jugenddelegierte

Projets de citoyenneté, spirituels et humanitaires	Groupe Relais, groupe spirituel, etc. Projet soumis par un parlement des jeunes Groupe de bénévoles	Engagement des jeunes Création de liens – « vivre ensemble » Prise en considération des actions se déroulant en Valais uniquement ; pas de financement pour les voyages Mesures de sécurité adéquates	
Projets artistiques et musicaux	Exposition, BD, livre Spectacle Enregistrement CD	Pas de double financement (Service de la Culture) Critères de qualité	
Formations	Formation moniteurs de camps, Formation aides-animateurs dans les centres de loisirs.	Programmation adéquate Pas d'autres subventionnements étatiques.	
Soutien aux jeunes en situation de handicap	Toutes activités proposées par les animateurs en charge des jeunes en situation d'handicap	Les jeunes doivent en bénéficier directement. Ils sont impliqués dans l'élaboration du projet dans la mesure du possible et dans sa réalisation.	L'achat du matériel n'est en principe pas soutenu.
Soutien aux jubilés des associations (centres de loisirs, jeunesses, manifestations)	Les jubilés sont seulement pris en considération chaque décennie.		

